

FICHE DE LECTURE

Habiter le patrimoine. Enjeux-Approches-Vécu, GRAVARI-BARBAS (Maria)

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le patrimoine doit relever un double défi :

-D'une part ce sont des héritages d'un groupe humain que l'on tente de mettre hors du temps afin de les préserver pour les transmettre sans pervertir leurs sens aux générations futures

-Mais la survie du Patrimoine dépend de son intégration dans la société actuelle=>meilleur moyen pour protéger le patrimoine c'est de l'occuper, de lui attribuer une fonction, de lui accorder un rôle dans la société actuelle=de *l'habiter*.

Question qui n'est pas nouvelle=>beaucoup de monuments ont été réaffectés et nous sont ainsi parvenus = église que l'on transforme en mosquée, mausolées impériaux que l'on a transformés en église...etc

=> Alors pourquoi se poser la question aujourd'hui ?

- « l'inflation patrimoniale » de ces dernières années => nombre croissant d'éléments entrent dans le champs patrimonial. La notion de patrimoine a tendance à couvrir des espaces de plus en plus vastes, relevant à la fois du *monumental* et du *quotidien*, de *l'exceptionnel* et de *l'ordinaire*. Ainsi l'extension chronologique, thématique et spatiale de la notion pousse à poser la question de « l'habiter » différemment.

- les mutations économiques et technologiques notamment liées à la désindustrialisation=> nouveaux patrimoines plus difficiles à habiter.

- les nouvelles mobilités résidentielles ou fonctionnelles modifient les rapports qu'entretiennent les individus avec l'espace. De nouveaux rapports au territoire (multiterritorialité) ou de nouveaux rapports à la société font que, aujourd'hui, nous n'habitons pas (au sens strict mais aussi au sens figuré) les lieux de la même manière qu'il y a quelques années.

=> Réaffectation est essentielle à la survie du Patrimoine, très peu peuvent être conservés tels quels dans leur utilisation de l'époque. Le plus souvent, il faut attribuer une nouvelle fonction aux structures, aux lieux, aux espaces patrimoniaux ou les adapter aux conditions d'habitabilité et de fonctionnement actuels.

=> Cette réaffectation ne se fait pas sans heurt=> problème sur la façon « d'habiter » ce patrimoine (ex : en faire un hôtel, une colonie de vacances, un musée, une demeure familiale...etc)

=> Dans cet ouvrage la question de l'habiter est posée au sens large qui fait appel à la fois au matériel et à l'immatériel, au palpable et à l'imaginaire : habiter au sens propre, y vivre, mais aussi habiter en investissant les lieux par une fonction, par un projet, par une œuvre artistique, par l'esprit ou par l'imaginaire.

TOUT D 'ABORD QU'EST-CE QUE « HABITER » VEUT DIRE ?

Habiter présuppose un certain rapport au temps et à l'espace => présuppose le temps long. Il suppose la construction de relations particulières tant vis-à-vis de l'espace considéré qu'avec les autres. Il suppose aussi des liens de proximité, voire souvent - quoique pas toujours - des liens d'affectivité.

Problématique: Comment une société, dans son ensemble mais aussi dans sa diversité, prend-elle en charge le cadre matériel auquel elle attribue une valeur patrimoniale et dans lequel elle est, quand même, appelée à évoluer, à circuler, à travailler, à construire, à consommer et à produire... ?

=> Le fait d'« habiter » implique un échange entre le lieu et l'occupant : s'il comprend des actions qui marquent les lieux, il implique aussi que le lieu marque celui qui l'occupe. Le lieu patrimonial se transforme, en même temps qu'il transforme la façon de vivre de celui ou de ceux qui l'occupent.

4 thématiques vont être abordées :

1) « **Sens, vécu, approches d'habiter** » cherche à explorer la question des significations que l'on accorde au fait d'habiter.

=> question possession/ dépossession = habiter le patrimoine c'est ne pas être complètement chez soi => contraintes de la conservation coûteuse, du droit de regard des « experts » de la préservation du patrimoine....

2) La deuxième thématique, « **stratégies d'acteurs et enjeux politiques et sociaux** » renvoie à la question des rapports entre acteurs du patrimoine et « habitants ».

=> question du rapport entre les populations et leur milieu, de la mixité sociale, de la mixité entre différentes fonctions, anciennes et nouvelles. La problématique des politiques de maintien des populations existantes dans des sites patrimoniaux est complémentaire de celle visant l'animation de sites et lieux délaissés.

3) « **Habiter c'est aussi recevoir... le rapport à l'altérité** » pose de manière générale la question du rapport entre populations résidentes et populations en transit dans toute leur complexité (échanges, appropriations, tensions, conflits).

=> question du rapport au patrimoine des populations immigrées

Peut-on parler d'appropriation par ces populations des sites patrimoniaux de la société d'accueil ? Peut-on parler de reconnaissance patrimoniale de leurs propres expressions culturelles et des traces (habitat, travail...) de leur installation, de leur intégration dans cette société ?

4) « **Habiter** » un lieu de production et de travail, pose la question de la manière d'habiter un patrimoine particulier, lié à des mémoires du travail

=> question de l'accueil des fonctions économiques et productives dans des sites et lieux patrimoniaux ainsi que les questions qui en découlent, que celles-ci soient liées à des contraintes ou à des possibilités de développement : l'adaptabilité des sites aux nouvelles fonctions productives, les conditions de pérennisation des fonctions anciennes, les rapports entre population locale et sites de production, la compatibilité entre exploitation touristique et autres activités économiques, et bien entendu, la

question de la préservation des patrimoines toujours intégrés dans des circuits productifs.

INTRODUCTION

HABITER LE PATRIMOINE C'EST CONSTRUIRE UNE RELATION DURABLE DANS LE TEMPS

=> double temporalité : celle du patrimoine

celle des individus qui l'habitent

=> différents rapports au temps (résidence principale ou secondaire, habitants traditionnels ou nouveaux arrivants.

HABITER LE PATRIMOINE C'EST INTÉGRER DES RÈGLES DE VIE COMMUNE

=>règles plus ou moins contraignantes suivant le patrimoine en question

HABITER LE PATRIMOINE C'EST AUSSI RENTRER DANS LE MOULE

=> habiter dans un lieu patrimonial = se mettre d'accord avec ceux qui partagent le même cadre de vie étroitement lié à l'aspect « patrimonial du lieu »

HABITER LE PATRIMOINE C'EST S'EN IMPRÉGNER AU QUOTIDIEN

=> portée symbolique des lieux de patrimoine

HABITER LE PATRIMOINE : ENTRE SOUMISSION À DES CONTRAINTES ET NÉCESSITÉ DE TRANSFORMATION

=> résulte souvent à des conflits quand les contraintes patrimoniales imposées de l'extérieur deviennent des entraves aux pratiques quotidiennes des « habitants »

=> transformation obligatoire par ceux qui l'investissent sinon impression d'habiter « une coquille vide »

MAIS LES PRATIQUES ACTUELLES ENTRENT PARFOIS DIFFICILEMENT DANS LES ESPACES CLASSÉS

=> exemple de la cité radieuse de Le Corbusier = classée mais par sa dimension conceptuelle (« emblème de l'idéologie égalitariste de la modernité ») peut difficilement être transformée...

HABITER LE PATRIMOINE : SENS, INSCRIPTION ET PARTAGES

3 formes d'habitat : habitat privé, collectif et public

HABITER, OCCUPER, PRÉSERVER LE PATRIMOINE

Les différents textes réunis dans ce chapitre abordent l'apparente contradiction soulevée dans l'introduction générale entre occupation et préservation du patrimoine, entre « faire durer » et « faire vivre ».

=>nécessité de faire se croiser le bâti et les habitants=> histoire communautaire et personnelle et histoire du bâti.

SECTION 1 :

Sens, vécu, approches de l'habiter

Habiter le patrimoine du XXe siècle : l'exemple de la « Maison radieuse » de Le Corbusier à Rezé les Nantes

Sylvette Denèfle

INTRO :

Habiter le patrimoine = vivre dans un lieu reconnu pour sa valeur exceptionnelle => architecturale, paysagère ou culturelle :

reconnaissance paysage => consensus universel

reconnaissance œuvre historique ou culturelle => poids du temps ou qualité de son concepteur

Ici exemple de la « maison radieuse de le Corbusier » => question reconnaissance comme Patrimoine = complexe

C'est en effet, un immeuble d'habitat social qui a été réalisé en 1955 et conçu par un architecte qui a joué un rôle déterminant dans les réflexions urbanistiques, artistiques et architecturales de son temps.

LE PATRIMOINE DU XX SIECLE

=> Immeuble classé en 1965 (10 ans après sa création => très tôt=> c'est l'œuvre d'un maître reconnu qui a été classée plus que le bâtiment en lui-même => Le Corbusier = référence dans l'architecture française dans les années 1960s)

=> « La Maison Radieuse » = immeuble conçu pour loger les populations modestes à un coût faible (Cf besoins en logements dans la France d'après-guerre) => met en place un modèle nouveau d'habitat (rationalisation ,optimisation de l'espace) en cela réside l'intérêt principal de l'immeuble. Cet immeuble reflète les conceptions architecturales et urbanistiques du mouvement moderne dont Le Corbusier est le porte-parole emblématique.

=> problèmes qui se posent dans sa reconnaissance comme « Monument historique du patrimoine du XX siècle »

- le caractère de logement social en plus d'être une œuvre emblématique du mouvement moderniste

- manque de recul historique (mais cela permet une connaissance précise des techniques utilisées et ainsi une meilleure préservation)

=> conceptions utilisées pour la réalisation de la « maison radieuse » vont être beaucoup reprises pour construire tous les bâtiments collectifs construits dans les années 1950s.

=> On est donc en présence du classement d'un patrimoine idéologique tout autant que matériel. En effet, en mettant sur le devant de la scène une réalisation répondant à un problème de société, c'est peut-être davantage un archétype idéologique qu'on considère comme emblématique d'un temps qu'une réalisation concrète.

=> c'est, dans ce cas, sa fonction d'habitat social qui a généré sa reconnaissance patrimoniale et les difficultés de cette reconnaissance ont été liées à son appartenance à notre quotidien.

HABITER « LA MAISON RADIEUSE DE LE CORBUSIER »

=> Dès l'origine système de propriété coopérative = habitat modeste, ouvrier et militant.

=> Idée d'un urbanisme fonctionnel qui sépare habitation, transports et lieux de travail et institue des logements dans des immeubles de grande hauteur pour libérer au sol les espaces du loisir => La participation à cette expérience est explicite et consentie par les premiers occupants de la « Maison radieuse »

=> 1971 loi Chalandon = habitants ont dû choisir d'être propriétaires ou d'appartenir dorénavant à un office d'HLM (1/3 est devenu propriétaire).

=> Avec la « Maison radieuse », on se trouve à la charnière des phénomènes de gentrification que provoque fréquemment la patrimonialisation urbaine et des faits de relégation sociale dont sont porteurs les grands ensembles d'habitat social.

LES SPÉCIFICITÉS DE LA SITUATION

=> Question des critères retenus pour classer l'immeuble va différer selon les habitants et cela va changer leur manière d'habiter le patrimoine :

- soit on considère l'œuvre dans sa réalisation concrète, comme témoin des conceptions d'un maître reconnu ou la représentation réalisée, l'emblème en quelque sorte, des conceptions modernistes de l'architecture et de l'urbanisme du XXe siècle => **notion de préservation va avoir tendance à vouloir figer la réalisation => les modifications paraîtront inévitablement comme des détériorations par rapport à une œuvre finie.**

- soit comme création culturelle ou même un modèle d'habitat social de qualité => **respect de l'esprit de la réalisation contre ceux du respect de la lettre. Et l'esprit « moderne » est celui de l'évolution technique, du développement rationnel et scientifique, de la mobilité. Les changements sembleront moins iconoclastes à ceux qui défendront cette logique qu'aux précédents.**

L'AMÉNAGEMENT DES LOGEMENTS

=> Habitants reconnaissent l'aspect innovant de la maison radieuse pour les années 1950s (chauffage, cuisine intégrée, sanitaires) mais les dimensions des pièces étroites empêchent la présence d'installations modernes (machine laver etc.) + les conceptions coloristes et graphistes de Le Corbusier qui allaient de pair avec l'architecture lumineuse qu'il a réalisée ont quelques difficultés à s'accorder aux modes divers du mobilier courant.

=> différents cas de figures se présentent : De Le Corbusier, respecté à la fois dans sa réalisation et dans son esprit, à Le Corbusier renvoyé à des exigences élitistes, en passant par Le Corbusier vénéré mais peu suivi dans ses conceptions= exemples des difficultés qui peuvent naître de la patrimonialisation d'un immeuble d'habitat social du XXe siècle. [Que défendre, que pérenniser, que modifier et au nom de quelle conception du patrimoine ?](#)

LA VIE DANS L'IMMEUBLE

=> « Maison radieuse » conçue comme un lieu d'habitat et de commerces de proximité + vie associative très développée => écart contexte construction années 1950s et aujourd'hui (ex : arrivée des grandes surfaces)

=> Ici, le projet fonctionnel des services de proximité est présenté comme inhérent au patrimoine reconnu (lever de bouclier lorsqu'ils ont supprimé le bureau de poste qui était dans le hall de l'immeuble pour le mettre plus loin dans la rue + défense de leur école maternelle malgré ses problèmes de sécurité puisqu'elle est sur la terrasse de l'immeuble...)

=> Habiter ce patrimoine spécifique, c'est donc, non seulement gérer une situation matérielle, mais c'est également investir un patrimoine immatériel de conceptions des modes de vie dont Le Corbusier a été le porte-parole et l'intégrer à sa façon de vivre.

L'IMMEUBLE DANS LA VILLE

=> questions urbanistique posées par un tel ensemble

=> espace vert au début= espace de jeux communautaire puis désinvesti puis réinvesti avec les questions écologiques qui sont soulevées aujourd'hui...

=> la question des déplacements qui était dans les conceptions de Le Corbusier: le fonctionnalisme libérait les espaces de vie de la circulation automobile qui se cantonnait aux déplacements de travail. Dans la situation actuelle, on pourrait dire que les réalisations de transport en commun sont tout à fait compatibles avec ce projet mais les habitants utilisent leurs voitures pour leurs déplacements d'approvisionnement mais même pour aller à un arrêt de tramway qui a un parking plutôt que d'aller à la station la plus proche à pied=> décalage entre la proposition urbanistique et les pratiques habitantes.

=>

LE PROCESSUS IDENTITAIRE

=> « Maison radieuse » = d'abord un habitat social => « quartier sensible » : dans les discours des habitants, reviennent très souvent des propos montrant ou un sentiment de relégation sociale ou au contraire une volonté d'effacer de l'immeuble toute trace éventuelle de cette relégation.

=> Et, ce qui est particulièrement intéressant dans la « Maison radieuse », c'est que c'est précisément la patrimonialisation, la reconnaissance comme Monument Historique qui va contre balancer les potentiels problèmes issus de la paupérisation des grands ensembles => L'immeuble n'est pas comme les autres immeubles des grands ensembles puisqu'il est classé et c'est parce qu'il représente un emblème de l'idéologie égalitariste de la modernité qu'il est important de le préserver de toute dérive de dégradations liées à la paupérisation. => patrimoine appelé au secours de la stigmatisation sociale.

CONCLUSION

On recueille donc à la fois des discours agacés sur l'encensement de Le Corbusier « qui a produit en fait les grands ensembles générateurs de problèmes sociaux » et des discours enthousiastes sur le génie précurseur en acte dans cette réalisation.

Habiter le patrimoine lorsque ce patrimoine témoigne des difficultés sociales de notre époque est une situation très particulière :

-problème de préservation matérielle

-problème de préservation d'un patrimoine idéologique

=> « La maison radieuse » = au cœur des questions des rapports entre les personnes parties prenantes de la préservation des patrimoines matériels, paysagers, immatériels et celles qui en sont les utilisatrices.

Habiter le patrimoine, c'est entrer le plus souvent dans des interactions fortes entre des systèmes de valeurs qui sont parfois éloignés : ceux de l'Histoire et ceux du quotidien, pour schématiser. Dans le cas que nous avons considéré, c'est en plus balancer entre la matérialité d'une œuvre et la théorie qui la sous-tend.

SECTION 2 :

Stratégies d'acteurs et enjeux politiques et sociaux

Le patrimoine urbain entre sauvegarde et pastiche : le cas de la ville de Troyes

Tun-Chun Hsu

=> Les mesures de protection du patrimoine ne peuvent-elles pas parfois entraver sa sauvegarde?(cf fabrication d'un centre ville artificiellement historicisé)

LE CARACTÈRE PATRIMONIAL URBAIN DE TROYES

=> centre ville défini par ses remparts du XIII siècle appelé « bouchon de champagne »

Un ensemble urbain fait de maisons à pans de bois

=>Troyes = une des principales villes françaises possédant un ensemble médiéval complet de bâtiments en bois+ reconnue pour son art du vitrail.

=> la présence dominante de maisons à pan de bois, non seulement, constitue le paysage urbain de Troyes, mais également, cristallise un savoir-faire et une culture transmise à travers les siècles.

LES ANNÉES NOIRES DE DESTRUCTION

=> Entre 1945 et 1990 = politique de rénovation urbaine qui a mené à de nombreuses destructions d'îlots anciens considérés comme insalubres (politique française inscrite dans le IIIe Plan (1958-1961) et incarnée par la loi du 7 août 1957) => politique de remise en état des logements anciens pas du tout prônée à l'époque.

La destruction des maisons jumelles

=> destruction en 1985 de deux maisons siamoises dans le quartier de la cathédrale, elles étaient les 2ème plus anciennes constructions à pans de bois de Troyes => la municipalité avait promis de les démonter et de les remonter ailleurs mais la municipalité a laissé les pans de bois pourrir à l'air libre sur les terrains municipaux . Elle finira par en brûler une grande majorité et vendre le reste des pans de bois du XVI siècle encore exploitables à des charpentiers..... => scandale

Un patrimoine urbain vermoulu

=>Les emplacements où l'on a détruit des maisons à pan de bois sont devenus des

terrains vagues, des « dents creuses » => très rare d'avoir des terrains vagues dans des centre-villes historiques...

=> Effondrement industrie textile + démolitions = baisse de la démographie dans le quartier historique => centre historique qui se vide=>raisons :

-cherté des loyers

- la nécessité d'entretien des maisons à pan de bois qui revient assez chère

=> maisons à pan de bois se sont dégradées de plus en plus avant que la reconnaissance des valeurs patrimoniales ne suscite les efforts, publics et privés, de sauvegarde de ces maisons dès 1960 et plus activement ensuite.

LE STATUT INCOMPLET DU « SECTEUR À SAUVEGARDER » DE TROYES

=> 1964 Troyes = 5ème ville française à créer un secteur sauvegardé => paradoxe c'est entre 1969 et 1985 que les destructions les plus radicales ont eu lieu soit après la date de la création d'une zone de protection sensée les interdire.

LES EFFORTS DES PARTICULIERS POUR LA SAUVEGARDE DU CENTRE VILLE DE TROYES

=> Après quelques restaurations menées par la municipalité dans les années 1960-1970 les particuliers ont commencé à s'y mettre également =>exemple fameux « des maisons aux trois pignons » devenu emblème de Troyes (notamment pour la publicité pour l'Aube dans le métro parisien)

LES OPÉRATIONS DE RESTAURATION GROUPÉE

=> série d'opérations nommée « Opération Rue par Rue ». Le projet est lancé par l'Association Sauvegarde et Avenir de Troyes, une association, type Loi 1901, créée en 1963.L'opération « Rue par Rue » consiste à convaincre plusieurs propriétaires de la même rue ou d'une section de rue de se regrouper pour ravalier leurs façades et restaurer leurs bâtiments. Cela présente plusieurs avantages :

- taux de subvention plus élevé

-meilleurs prix à plusieurs concernant les entreprises de travaux

-projet architectural commun => ensemble harmonieux

=> ce type de rénovation spectaculaire (d'un coup c'est tout un pan de rue qui est rénové, cela a conduit à un effet boule de neige encourageant d'autres propriétaires à se lancer également)

LE FAÇADISME À TROYES

=>Phénomène de façadisme : des propriétaires plaquent des façades en pan de bois sur des constructions neuves => phénomène qui a pris de l'ampleur malgré le fait que la ville refuse depuis 1968 de subventionner ce type de pratique.

=> pourtant beaucoup de maisons restaurées dans le vieux quartier qui jouent le rôle de vitrine n'ont qu'une façade en pan de bois => Il s'agit dans la plupart des cas de façades postiches, apposées devant les parpaings.

UNE RÉHABILITATION URBAINE DÉSEQUILBRÉE

=> Le quartier haut et le corps du quartier = priorité pour la municipalité alors que « la tête du bouchon » est complètement démolie jusque dans les années 1990=> la municipalité rachète les maisons pour les démolir puis les revendre à des promoteurs immobiliers. La première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat menée dans cette partie de la ville ne s'est mise en place qu'en 1993 et s'est achevée fin 1996.

=> résultat des efforts de réhabilitation = inquiétant => de moins en moins de commerces alimentaires et de dépenses domestiques et forte augmentation du nombre d'hôtels et de restaurants => poids du tourisme prend le pas sur un réel habitat du quartier

LA MISE EN VALEUR DES LOGIQUES ARCHITECTURALES TRADITIONNELLES

=> Technique nouvelle qui s'appuie sur les techniques traditionnelles pour empêcher de construire en béton et de plaquer des pans de bois ensuite =>La logique architecturale des maisons à pan de bois est exactement la même que celle des cathédrales gothiques : l'ossature est indépendante du remplissage ; l'ossature supporte entièrement le bâtiment tandis que le remplissage ne sert que de paroi => le bois supporte le béton et pas le contraire.Le problème posé par le confort moderne est résolu par la logique de construction traditionnelle.

RENFORCER L'IMAGE D'UNE VILLE PAR LA REPRODUCTION DE L'ALLURE TRADITIONNELLE

=> Certains lotissements dans le centre ville de Troyes reprennent le design de maisons à pan de bois au lieu de construire de façon moderne.

LE PATRIMOINE URBAIN ENTRE SAUVEGARDE ET PASTICHES

Les paradoxes des politiques de sauvegarde

=>La négligence est un moyen fréquemment utilisé par les particuliers, voire les

collectivités, pour obtenir le permis de détruire dans les zones de protection patrimoniale

=> pendant 36 ans Troyes a été la victime d'un statut juridique ambigu quant à la sauvegarde de son patrimoine urbain=> statut de sauvegarde incomplet qui représente de lourdes contraintes pour les particuliers voulant restaurer (pas de réduction fiscale pourtant généralement prévue dans ce cas)

=> successions de paradoxes politiques :

*Ministère de la Construction dans les années 1960 ordonne, d'un côté, la destruction des quartiers insalubres de Troyes, mais de l'autre, il finance des recherches pour la sauvegarde des vieux quartiers.

*La Ville de Troyes consacre une fortune à la restauration d'une maison domestique, la Maison du Boulanger, alors qu'elle rase, dans le même temps, les îlots et les quartiers des maisons à pan de bois.

*malgré la décision de ne pas subventionner les travaux apposant des façades à pan de bois sur de nouveaux bâtiments, plusieurs opérations publiques continuent ce type de construction au centre ville.

LE MYTHE DU « L'ANCIENNE » ET DU « À L'IDENTIQUE »

=>Est-ce que les quartiers anciens sont condamnés à une image figée et ce au risque de créer des « faux anciens » ? Est-il vrai que les architectures historiques s'accommodent tellement mal des architectures contemporaines ? Et que les nouvelles constructions ne peuvent exister dans les quartiers anciens que sous forme de pastiches ?

=>L'emploi de l'expression « reconstruit à l'identique » est ambigu. Dans le domaine de l'aménagement urbain, « reconstruire » signifie tout détruire avant de construire à nouveau=>différent de « restituer » ou « reconstituer » par exemple => L'engouement pour le patrimoine cette dernière décennie a vu l'émergence du mythe du « à l'identique »

LA VOLONTÉ DE S'IDENTIFIER À TRAVERS LE PATRIMOINE URBAIN

=>volonté de créer et de renforcer une image de la ville à travers le patrimoine urbain *via* les politiques publiques et les efforts des particuliers.

LE CONTEXTE SOCIAL ET LA VOLONTÉ DE SAUVEGARDE

=>Le contexte social, l'image sociale du quartier et les opinions publiques pèsent effectivement sur la sauvegarde et la restauration du patrimoine urbain => la tête du bouchon a été complètement rasée car c'était le quartier ouvrier et modeste du centre-

ville => il n'a pas attiré les mesures de réhabilitation

=>La prise en compte du contexte social aide, également, à comprendre et à expliquer la lenteur et la difficulté du sauvetage et de la réhabilitation du centre ville de Troyes. Comme l'habitat est majoritairement de statut privé, il dépend d'abord de la volonté de ses propriétaires=> jusque dans les années 1980 dans la pensée commune une maison à pan de bois est un taudis.

=>À partir des années 1990, la mode du « retour » au centre ville, et le charme retrouvé des architectures domestiques chargées d'histoire incitent les particuliers à investir dans ce champ immobilier, autrefois jugé peu intéressant. Et cette fois-ci, les particuliers restaurent les maisons à colombages et y habitent eux-mêmes.

CONCLUSION

Ce changement d'attitude de la bourgeoisie vis-à-vis des maisons à pan de bois est indissociable de l'élargissement de la notion de patrimoine => L'extension du patrimoine, culturel et économique, de ce qui est intéressant à sauvegarder et qui donc peut justifier l'investissement, fait que les objets qui étaient méprisés ainsi que voués à la destruction peuvent un jour devenir les objets à conserver et à valoriser.

=> De plus la réhabilitation des maisons à pan de bois = pas du tout rentable => nécessité d'une sorte de passion car la motivation ne peut être financière => [Jean-Michel Leniaud a analysé ce plaisir qui « réside dans la conjonction de la possession d'un objet et de la reconnaissance de cet objet comme signe » \(Leniaud, 1992 : 6-7\).](#)

=>d'après [André Chastel « le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices » \(Chastel, 1994 : 101\).](#)

SECTION 3 :

Habiter c'est aussi recevoir. Le rapport à l'altérité.

Paysages de migration : l'immigration , menace ou contribution à la conservation du patrimoine culturel ?

Vasso Trova et Antonia Noussia

INTRO

=>jusqu'en 1980 mvt migratoire en Grèce = départ

=> années 1960 caractérisées par l'exode rural et l'émigration vrs l'étranger

=> Mais années 1990 phénomène d'exode rural qui s'inverse et qui est toujours en cours aujourd'hui=> la Grèce devient terre d'Immigration pour les pays de l'ex-URSS et l'Albanie

=> image négative pérenne des immigrés notamment des albanais, image relayée par la mass média malgré les études prouvant les bienfaits des immigrés dans l'économie grecque.

ESPACE ET LIEUX DE L'IMMIGRATION

=>Espaces publics utilisés comme lieux de rencontre avec leurs compatriotes et de travail=>évitent les lieux où il faut dépenser de l'argent et consommer, fréquentent les alentours des cabines téléphoniques pour communiquer avec leurs familles.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE, ESPACE ET PATRIMOINE

=> Déb. Phénomène touristique en Grèce =1960s, certains espaces reposent aujourd'hui presque essentiellement sur le tourisme.

=> Dans ces régions besoin de main d'œuvre saisonnière et peu qualifiée = important
=> attire l'immigration

=> d'un autre côté le tourisme fait augmenter le revenu moyen de la pop locale => revendique d'autres types d'habitats qu'ils peuvent maintenant s'offrir => nouvelles constructions modernes en périphérie des villages traditionnels.

=> 30 dernières années protection patrimoine = priorité ministère de la culture => décrets pour construire uniquement de manière traditionnelle.

ANO VATHY , MESSARIA ET ZAGORA : LES DESTINÉES DE 3 VILLAGES MARQUÉS PAR L'EXODE RURAL ET L'ÉMIGRATION

=>Santorin s'appuie presque exclusivement sur le tourisme, tandis que Zagora et Ano Vathy combinent la production agricole avec les activités touristiques et les services.

=>**Messaria** = un des 13 villages de Santorin=> village traditionnel volcanique=> séisme de 1956 =>a provoqué un exode massif MAIS depuis 1970s engouement touristique = restaurations pour en faire des gîtes => pas de succès = trop loin de la mer+> grande partie qui sont retournées à l'état de ruine.

=>**Zagora** constitue l'un des 64 villages du Pélion et compte 2 000 habitants. Les villages de Pélion connaissent une renaissance par le tourisme et l'agriculture => pôle d'attraction pour les Grecs aisés pour une résidence secondaire et pour les étrangers car près des grands centres urbains.

=>**Ano Vathy** situé à Samos a été le théâtre d'affrontement lors de la guerre civile => fort mvt d'émigration => renaît avec le tourisme =>Le village traditionnel s'est transformé en quartier dégradé de la ville, habité par les gens âgés et les immigrés.

DU VIDE DE L'ÉMIGRATION AU RÉINVESTISSEMENT PAR L'IMMIGRATION

=> Accroissement niveau de vie // hausse demande de main d'œuvre pour travaux saisonniers ou lourds => 3 régions examinées = pôle d'attraction depuis 1990 pour les immigrés.

RÉÉCRIRE LA TRADITION

=>la législation pour la sauvegarde de l'environnement traditionnel prévoit dans les villages l'utilisation de formes et de matériaux traditionnels lorsqu'il s'agit de réparer ou de rénover les bâtiments existants et aussi d'en construire de nouveaux. Pourtant, leur coût et les ouvriers spécialisés qu'ils exigent, l'attraction exercée par les nouveaux matériaux qui semblent résister au temps et aux dégradations (comme l'aluminium) et la dévalorisation de l'architecture traditionnelle par les autochtones a conduit dans bien des cas à ignorer, dans les faits, la loi => EX : À Zagora le dallage en pierre de certaines rue a été remplacé par de l'asphalte.

=> Le problème de l'écart entre la législation et la réalité a été signalé dès 1990=> Constatant l'absence d'ouvriers spécialisés, pour permettre la survie des traditions locales, les communes assurent une formation aux techniques traditionnelles de la construction.

SOLUTION?=> apportée par l'immigration =Les immigrés, le plus souvent des Albanais, utilisaient des techniques semblables de construction traditionnelle dans leur pays, ou encore étaient disposés à les apprendre (comme main d'œuvre peu chère => constructions traditionnelles = abordables).

RÉINVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ET DES LIEUX HISTORIQUES ET TOURISTIQUES PAR LES IMMIGRÉS

=> Le séjour d'immigrés créé une demande dans le domaine de l'habitat =>en général immigrés arrivent seuls=>ils se déplacent pour chercher du travail et logent dans des abris de fortune fournis par l'employeur. Lorsqu'ils acquièrent un emploi stable, ils louent un gîte pour y faire venir d'Albanie leur famille.

=> En général ce sont des habitations qui par leurs localisations et leurs états ne peuvent être utilisées à des fins touristiques. =>Au fil du temps, leur revenu s'améliore, ils s'intègrent à la vie quotidienne du pays (école, langue, comportement) et ils emménagent dans des maisons de meilleure qualité qui ne diffèrent que peu de celles des habitants locaux. Cette demande pousse les propriétaires à faire réparer, sans avoir

à intervenir de façon drastique dans la construction, les habitats traditionnels qui jusqu'alors tombaient en ruine.

CONCLUSION

=>La problématique centrale de cette étude est le lien entre l'immigration et l'espace dans le cadre plus large des rapports immigration-tourisme-héritage traditionnel.=> Héritage trad attire des vagues de touristes qui attirent une vague de main d'œuvre immigrée.

=> On a pu voir que l'immigration contribue indirectement mais de façon stable à la conservation du patrimoine culturel de deux manières dans les 3 régions grecques étudiées :

-La première concerne un savoir-faire rare et précis, l'usage des techniques traditionnelles nécessaires à la réhabilitation des habitats traditionnels. Ce savoir-faire combiné à la souplesse du travail des immigrés et à son coût peu élevé a contribué à faire accepter et adopter par les autochtones des modes de construction qui ne contredisent pas les caractéristiques architecturales des habitats traditionnels.

-La seconde concerne le fait que les bâtiments vides des villages traditionnels sont à nouveau habités

SECTION 4 :

HABITER UN LIEU DE PRODUCTION ET DE TRAVAIL

La mobilisation patrimoniale dans le bassin minier Nord - Pas-de-Calais, entre construction symbolique et développement local

Réflexion sur la temporalité et le patrimoine

Hélène Mélin

=> Extension champs patrimonial = 1970s => « lieux de mémoire » = le patrimoine industriel, le patrimoine ethnographique, le patrimoine rural, etc...Phénomène parallèle au phénomène de déconcentration puis décentralisation => collectivités territoriales ont pris de plus en plus de responsabilité en matière de patrimoine => les conventions de développement culturel et les partenariats entre acteurs institutionnels se multiplient pour faire apparaître la culture, puis de façon de plus en plus prégnante le patrimoine, comme l'affaire de tous.

=> parallèlement acteurs associatifs locaux se sont de plus en plus investis => déb mvt d'inventaires et mvt pour une sauvegarde = les font apparaître d'abord comme des

lieux et des objets identitaires régionaux puis comme faisant partie intégrante de la culture nationale.

=>Les débats sur ce qui doit faire partie ou non du patrimoine, sur les sens qu'on lui accorde, sont dépassés, et les interrogations se déplacent davantage vers les enjeux politiques et sociaux liés aux lieux de mémoire et les rôles que l'on désire attribuer à ces monuments// phénomène de globalisation économique et la compétition pour l'excellence entre les territoires => patrimoine apparaît de plus en plus comme une ressource.

=> Cela amène à une réflexion sur le rapport de notre société moderne au temps=> différentes manières d'envisager le temps :

-un temps cyclique impliquant « la répétition totale ou partielle des événements » (Viaud, 2002 : 25), un temps lié aux rythmes de la nature (Godard, 1997 : 7), ou un temps linéaire, fait d'une succession d'événements uniques.

=>évolution des conceptions à travers les âges : jusqu'au XVIII futur=destin// religion, rupture XVIII lumières= futur = progrès=> XX futur= incertain :[P.-A. Taguieff appelle une « crise de l'avenir »](#)

=>patrimoine =déterminant possible d'un réancrage du temps

=>la façon dont on va envisager le patrimoine va dépendre de la place qui lui est accordée dans le temps ainsi que dans l'espace :

- mise en place d'une sorte de « culte moderne »= sorte de religiosité accordée au patrimoine.

- symbole de la nostalgie qu'il faut éradiquer pour créer des espaces plus productifs

-patrimoine envisagé de façon prospective et constructive dans une perspective de « développement durable »

=> patrimoine =pilier du temps alors que le temps a tendance à s'accélérer (cf globalisation, réduction espace-temps)

Trois logiques par rapport au temps :

.-Une logique de rapidité d'abord, c'est le temps de la globalisation et des flux rapides : mouvements boursiers, moyens de communication, transactions financières...

- Un temps localisé ensuite, c'est le temps des collectivités territoriales, beaucoup plus lent et court, lié à l'action politique.

- Le troisième temps est celui des lieux de mémoire, c'est alors un temps long, qui peut se calculer sur des siècles.

=>le temps du territoire est aujourd'hui dépassé par les mouvements internationaux de l'économie, de la communication ou des flux migratoires. La mondialisation a un impact déterminant à la fois sur le temps et sur les territoires. Il semble se produire une dépossession du local au profit du supranational.

=> L'observation minutieuse des mouvements patrimoniaux de ces dernières décennies semble indiquer que le rôle des lieux de mémoire, à travers les mobilisations des acteurs politiques et sociaux, pourrait être de remettre de l'ordre dans le temps) afin de rééquilibrer l'articulation entre territoires et déroulement du temps et de redonner du sens au présent.

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DANS LE BASSIN MINIER NORD - PAS-DE-CALAIS : DE LA MOBILISATION SOCIALE LOCALE À LA DYNAMIQUE RÉGIONALE

=> La structuration de l'espace régional s'est faite parallèlement au développement de l'industrie=> industrie a façonné le territoire à tous les niveaux.

=> Années 1960-1970s = pbs éco => organisation du territoire remise en cause + crise identitaire (arrêt et fermeture des mines et des industries textiles => n'est plus une région industrielle comme elle l'était)=> émergence du patrimoine industriel comme symbole de la région

=> revendication patrimoniale des puits à leurs fermetures a été au départ un moyen de demander une reconnaissance, régionale et nationale, face à une fin brutale de l'activité qui n'a pas permis à la population de faire son deuil.

=> 1^{er} type de patrimonialisation = musées =1980s

=> 2^{ème} type de patrimonialisation = fosses=1990s=> thématique abordée tournée vers l'environnement =>Les traces de l'exploitation minière deviennent alors des outils d'aménagement du territoire et de développement local.

Les mobilisations locales, de la mémoire stigmatisée à l'innovation sociale

=>En plus de musées =Un certain nombre de lieux et de matériels sont protégés au titre des Monuments historiques, c'est le cas des trois carreaux de fosse conservés dans leur ensemble, de plusieurs machines d'extraction (dont celle de Marles-les-Mines...)

=>Le rôle du patrimoine ainsi érigé peut s'assimiler à une quête identitaire, à un besoin de conforter l'imaginaire du groupe pour pouvoir affronter l'évolution sociale et construire de nouvelles significations et de nouvelles raisons d'être ensemble.=> A permis de renverser l'image du patrimoine => conférer une valeur culturelle et identitaire à des anciens lieux de production et de travail stigmatisés, c'est les faire accéder au monde symbolique, les élever au rang de représentations du collectif.

=> Années 1990s =professionnalisation de la valorisation du patrimoine industriel à travers l'intervention d'acteurs socioculturels reconnus à l'échelle régionale et nationale et chargés par les instances publiques de mener une action de dynamisation du tissu social => création artistique + protection environnement

=> augmentation de l'investissement des acteurs politiques locaux dans la

patrimonialisation (= conseils régionaux qui subventionnent initiatives culturelles et sociales...etc

=> augmentation acteurs économiques +> biais du tourisme ou investissement dans des lieux patrimoniaux pour leurs activités

LA PLACE DU PATRIMOINE DANS UN TERRITOIRE EN MUTATION : DU SUPPORT SYMBOLIQUE AU LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

=>Le territoire du bassin minier et son patrimoine industriel ont été proposés au classement en patrimoine mondial de l'Unesco. Il s'agit d'une démarche régionale, entamée en 2000, qui lie les acteurs politiques, économiques et socioculturels du bassin minier => mobilisation collective. En demandant à être inscrit au patrimoine de l'humanité, les acteurs engagés souhaitent montrer la légitimité et la valeur du patrimoine industriel et par là des territoires qui le portent. => volonté des politiques d'en faire une vitrine touristique = nouveau dynamisme pour le territoire=> volonté de labelliser l'espace dans sa totalité et pas seulement des monuments et espaces particuliers

=>La mobilisation patrimoniale, comme base pour l'action collective, montre la nécessité, face à la crise de l'avenir et à la déterritorialisation en cours (au profit de la globalisation).

Le patrimoine comme pilier de l'organisation sociale : dynamique des mémoires et légitimité des territoires

=> La revendication patrimoniale réintroduit du sens au sein des territoires, elle autorise leur existence au plan symbolique et renforce leur efficacité au quotidien (Di Meo, 1995 : 16).

=>les lieux du patrimoine « parce qu'ils font fonctionner une mémoire symbolique sociétale, temporalisent l'espace social, formant un pont entre le passé (déclencheur), le présent (fondateur) et le futur (destinataire), et, par là, créent une topologie symbolique » (Bonardi et Galibert, 2002 : 224).

=>La valorisation patrimoniale pourrait alors se situer dans une dimension prospective qui envisage l'avenir comme l'a défini Bergson : « l'avenir n'est pas ce qui doit inévitablement se produire, il n'est même plus ce qui va arriver, il est ce que l'ensemble du monde va faire »=>Cette vision, en redonnant du poids au local, réintroduit la notion de territoire comme ferment de l'histoire et base tangible de réflexion et d'action pour l'organisation sociale et la condition humaine collective.

=>Dans tous les cas, les lieux patrimoniaux semblent pouvoir être considérés comme des outils de réinvention des territoires.

CONCLUSION

=> Dénominateurs commun de tous les articles présents dans l'ouvrage =

- **notion de l'appropriation du patrimoine (physique, mentale ou affective)**=> appropriation qui varie selon le rapport de l'habitant au patrimoine (portée symbolique entre autre) qu'il habite mais cela implique également une appropriation de l'espace mais aussi du *temps* (Au bout du compte, si l'on « habite le patrimoine » au *présent*, on fonde cette appropriation spatiale - consubstantielle à l'acte d'habiter - sur l'appropriation du *passé* des lieux habités.)

=>La double appropriation (spatiale et temporelle) implique de la part des individus ou des groupes sociaux la mise en place de discours fondateurs, légitimant les rapports qu'ils entretiennent à la fois aux *lieux* et au *temps*, voire plutôt avec les *lieux* au travers du *temps*.

- **notion de mobilité**=>Ainsi, la question d'« habiter le patrimoine » aujourd'hui ne peut être comprise qu'à travers le rapport complexe avec un réseau d'espaces, tous « habités » mais de manière variable dans le temps : un réseau de lieux que les individus se constituent, qu'ils s'approprient de manière variable, autour desquels ils se construisent, à des degrés divers, des discours au passé légitimants.

-l'appropriation, consubstantielle à l'acte d'habiter, implique de définir les limites ou les distances avec l'Altérité.